

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-226800019-20160624-CG-2016-3-3-3-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2016

Publication : 01/07/2016

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation Ludovic LIONS,  
chef du service administratif de l'Assemblée



# Conseil départemental Haut-Rhin

## Extrait des délibérations du Conseil départemental

N° CG-2016-3-3-3

Séance du vendredi 24 juin 2016

### **VALIDATION DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS DU DÉPARTEMENT DU HAUT- RHIN**

**Présidence de :** M. Eric STRAUMANN

**PRESENTS :**

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. GRAPPE, HABIG, HAGENBACH, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHELLENBERGER, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

**EXCUSES AVEC PROCURATION :**

Mme FUCHS donne procuration à M. BECHT.  
Mme GROFF donne procuration à M. WITH.  
Mme HELDERLE donne procuration à M. BIHL.  
M. HEMEDINGER donne procuration à Mme DIETRICH.  
M. MULLER donne procuration à Mme MARTIN.  
M. SCHITTLY donne procuration à Mme MILLION.

Le Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Départemental,
- VU les articles L. 1112-2-1 et R. 1112-11 et suivants du code des transports,
- VU la délibération du Conseil général N° CG-2012-3-3-3 du 22 juin 2012, relative Schéma Départemental d'Accessibilité,
- VU l'arrêté du 27 mai 2015 relatif à la demande de prorogation des délais de dépôt ou d'exécution d'un schéma directeur d'accessibilité - agenda d'accessibilité programmée pour la mise en accessibilité des services de transport public de voyageurs,
- VU l'arrêté n°RA 3074 portant prorogation du délai de dépôt d'un Agenda d'Accessibilité Programmée pris par le Préfet du Haut-Rhin le 25 janvier 2016,
- VU l'avis favorable de la III<sup>ème</sup> commission lors de sa réunion en date du 29 avril 2016,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- adopte le Schéma directeur d'accessibilité – agenda d'accessibilité programmée pour la mise en accessibilité des services de transport public de voyageurs du Département du Haut-Rhin dont le projet est annexé à la présente délibération.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité